



VILLE EVIAN- Réunion du 28 novembre 2016- Ecole des Hauts-d'Evian- 19h- 20H30

Réf : CM/ MP/11-2016

**Etaient Présents :**

Madame Viviane Viollaz, *Présidente du comité, conseillère municipale déléguée à la vie des quartiers.*  
Monsieur André Rizzo, *membre du comité de quartier*  
Madame Anne-Marie Royer-Lorin, *membre du comité de quartier*  
Madame Brigitte Revillet, *membre du comité de quartier*  
Monsieur Jean Guillard, *membre du comité de quartier*

**Excusés :**

Madame Sophie Nainemoutou, *membre du comité de quartier*  
Madame Gilles Houdu, *membre du comité de quartier*  
Madame Josiane Lei, *1<sup>ère</sup> adjointe au Maire*  
Madame Chantal Amadio, *Elue habitant le quartier*  
Monsieur Anselme Paccard, *Elu habitant le quartier*

**Participaient également :**

Monsieur Justin Bozonnet, *Elu habitant le quartier*  
Monsieur Bertrand Vouaux, *Directeur des Services Techniques- Ville Evian*  
Madame Maud Perrot, *Chargée de missions – Ville Evian*

**Ordre du jour :**

- 1- Bilan de la balade de quartier
- 2- Bilan de la réunion interquartiers
- 3- Suivi de travaux /informations
- 4- Questions des membres du comité
- 5- Informations aux membres

La présidente du comité de quartier, Madame Viviane Viollaz, a débuté la séance en excusant le changement de date indépendant de sa volonté.

### **1- Bilan de la balade de quartier**

Madame Viollaz est revenue sur la balade de quartier organisée par le comité et a souligné la qualité de la balade et les découvertes que les gens ont pu faire à cette occasion. Elle regrette toutefois le manque de participants pour la balade et le pique-nique proposé ensuite.

Les membres du comité sont revenus aussi sur la qualité de la balade proposée et le manque de personnes.

Ils souhaitent pouvoir proposer une nouvelle découverte du quartier et améliorer la communication pour que les habitants viennent plus nombreux.

### **2- Bilan de la réunion inter-quartier**

Une réunion inter-quartier s'est tenue en octobre pour permettre à tous les membres de se réunir et de prendre connaissance des problématiques de chaque quartier et de pouvoir échanger.

Les membres font remarquer qu'ils ont constaté que certains constats étaient similaires entre quartiers et qu'ils ont pu être surpris que dans certains quartiers on parle de « petite délinquance » car la commune est calme et dans le quartier des Hauts d'Evian ils n'ont pas ce genre de problèmes.

Ils ont pu échanger sur l'orientation qu'ils souhaitent donner à leur comité.

Pour le comité des Hauts d'Evian la volonté est surtout d'améliorer la vie dans le quartier et répondre aux problématiques des habitants et proposer de découvrir leur quartier plutôt que de chercher à animer le quartier.

Les membres des quartiers qui n'avaient pas pu se rendre à cette réunion demandent si un compte rendu peut être transmis.

### **3- Suivi de travaux / informations**

Monsieur Vouaux a présenté l'ensemble des travaux en cours ou à venir sur le quartier :

Des travaux de fibre optique sont prévus sur Evian. Les travaux commencent sur le bas de la ville pour progressivement remonter sur les hauts. Le planning du SYANE (syndicat qui réalise les travaux) n'est pas encore connu par la ville.

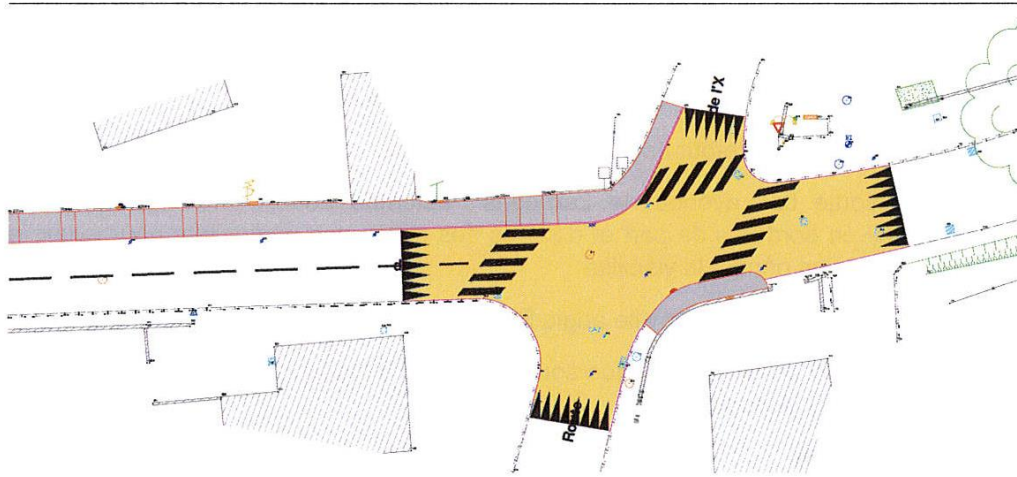
Le boulevard de Publier va être requalifié : la route a été refaite, mais comme elle était fort endommagée, il a fallu creuser plus profond, il reste un tronçon qui n'a pas pu être fait et qui sera refait dès le début d'année 2017.

La commune de Publier s'est approchée d'Evian pour mettre en place une piste cyclable le long du boulevard.

Il est proposé de mettre en place une voie centrale banalisée (dans les nouveaux tracés, on ne met plus de ligne axiale et des voies vélos).

Avenue de Gavot : le trottoir a été drainé afin d'éviter que l'eau ne ruisselle et que des plaques de verglas ne se forment.

Route de l'X : un plateau ralentisseur est en projet afin de limiter la vitesse (voir exemple ci-dessous) En plus de ce plateau, la PM effectue des contrôles de vitesse régulièrement pour dissuader les voitures trop rapides.



Le hameau de Saint Thomas, une demande a été faite pour matérialiser un passage piéton et faciliter le cheminement piéton. La ville est en relation avec le conseil départemental qui est le propriétaire foncier de la voirie pour permettre la réalisation de ce passage piéton.

Des travaux de RTE (réseau électrique) sont en cours pour permettre le réseau de transport d'électricité en souterrain. Les travaux qui ont débuté vont impacter la circulation sur les hauts d'Evian. Une information sera transmise et les travaux connus sont déjà indiqués sur le site internet de la commune (SIG).

Les travaux de RTE remonteront jusqu'au hameau de Saint Thomas (début d'année 2017).

Route du Monastère : une organisation du stationnement à l'aide d'un marquage au sol est prévue ainsi que la sécurisation de la pointe de la route. Les plans sont en cours de finalisation et une rencontre avec les riverains sera prévue pour recueillir leurs avis avant de présenter le projet finalisé au comité de quartier.

Réaménagement de la gare routière du collège : pour sécuriser les enfants, les entrées et sorties dans les bus scolaires, un quai devrait être aménagé pour permettre aux collégiens de rester sur un trottoir et de ne pas circuler entre les bus. Une coordination des travaux et du financement est en cours avec le conseil départemental.

Un projet immobilier va débiter à l'intersection de l'avenue de Thony et de la route du Monastère.

Information de contact : numéro de téléphone du policier municipal référent du quartier : 06.72.94.55.02

#### **4-Questions des membres du comité de quartier**

Les membres sont contents de l'aménagement du stationnement nouvelle route du stade mais précisent qu'il faut être vigilants car en période de match ou d'entraînements le stationnement reste vite anarchique sur les trottoirs malgré les possibilités de parkings.

Réponse : des patrouilles de police vont être effectués et les clubs sensibilisés. En outre, un enrobé définitif va être réalisé sur le parking en face du boulodrome avec la mise en place d'un éclairage public.

Un membre du comité aborde les problématiques au niveau du boulodrome (nouvelle route du stade/ chemin de Passerat). Des campings cars ou caravanes se sont installés sur le parking à droite du boulodrome.

Réponse : L'opportunité d'installer un portail ou barrièrage pour éviter la présence de campings cars ou caravanes est en étude par les services de la ville.

Toujours à ce niveau, un problème de maison squattée avait été signalé lors de la réunion inter-comités.

Réponse : La PM est averti et s'est déjà rendue sur place. Elle reste en surveillance. Par ailleurs, des caméras sont installées devant les équipements sportifs. Le représentant des propriétaires de la maison est également averti de cette problématique. En cas de nouveau problème, il faut prendre contact avec le policier municipal référent du quartier au 06.72.94.55.02 ou directement à la police municipale ou nationale.

Derrière la halle de Passerat, en cas de fortes pluies, l'eau est stagnante, une « mare » se forme. Par ailleurs, du matériel (cages de foot) sont stockées à l'arrière ainsi qu'une bonbonne de gaz.

Réponse : Les services techniques vont se rendre sur place pour voir si le terrain est bien drainé et éviter la réapparition de cette eau stagnante (vérifier les regards) et le matériel stocké va être retiré.

Derrière le boulodrome route des Certes, certains particuliers ne taillent pas leurs haies.

Réponse apportée en réunion : La ville ne peut pas intervenir sur le domaine privé. Cependant, il est possible d'adresser un mail à la ville qui mettra en demeure le propriétaire de tailler ses espaces verts. En cas de non réponse, la ville peut mandater une entreprise pour faire les tailles et adresser la facture au propriétaire.

Un membre du comité demande s'il est possible de faire intervenir GrDF et leur demander de réaliser les travaux pour faire arriver l'électricité route de la Forclaz ?

Réponse apportée lors de la réunion : la ville ne peut pas agir directement sur la question mais peut apporter une aide.

Il convient que les habitants se concertent et se mettent d'accord pour demander la réalisation de ces travaux à GrDF avec un engagement ferme de leur part avec le type de consommation envisagée.

Les membres reviennent sur les limitations de vitesse route de Chonay et route de Scionnex. Les habitants avaient demandé à ce que la vitesse route de Chonay soit abaissée à 50 km/h. Pour l'instant c'est toujours à 70 km/h. La vitesse route de Scionnex en revanche a bien été abaissée de 50 à 30 km/h suite à une autre demande.

Réponse : Les services techniques vont vérifier la possibilité d'abaisser la vitesse comme demandé.

Les membres du comité de quartier se demandent s'il est possible d'ouvrir le comité à d'autres habitants désireux de faire partie du comité (éventuellement en tant que membre invité pour découvrir le fonctionnement notamment).

Réponse apportée lors de la réunion : la charte créée à titre expérimental durant deux ans limite le nombre de membres à 10 maximum. Les habitants se sont portés candidats suite au lancement à

l'été 2015. Il est difficile d'accepter aujourd'hui que des personnes rejoignent en cours les comités, même si cela est minime.

Comme l'expérimentation touche à sa fin, en cas de renouvellement des comités, les personnes intéressées pourront toujours se porter candidates.

Propreté /OM

Derrière le Casino supermarché (vers le Carré Lumière), els ordures ménagères débordent régulièrement et sont laissées. C'est à la limite avec les immeubles d'un bailleur social.

Réponse : une rencontre avec les professionnels, la communauté de communes et la commune a été réalisée début décembre pour préciser à nouveau les bonnes pratiques et notamment d'apporter les déchets dans les bacs correspondants, de ne pas les laisser sur le bas-côté car il n'y a plus de passage et de les emmener le cas échéant dans les déchetteries.

La problématique va également être transmise au bailleur social afin qu'il vérifie également dans ses constructions.

Les membres se demandent comment se décide l'implantation des containers des ordures ménagères, de plastique et des verres ?

Réponse apportée en réunion : il s'agit d'une compétence de la communauté de communes.

L'implantation se fait généralement sur un emplacement central où des habitations sont à proximité et dans un endroit qui évitera les nuisances (sonores et olfactives). Cette implantation est décidée en fonction du type de déchets et des volumes économiquement admissibles (liée à une zone géographique) car il faut ensuite le prévoir dans la tournée de ramassage des ordures.

Les membres font remarquer que le dépôt de verre dans Chonay est à un emplacement pas forcément adapté et qu'il manque des containers au niveau du stade Camille Fournier.

Réponse : Les remarques vont être transmises à la communauté de communes pour leur état des lieux.

## 5- Informations d'animations

➔ LES AQUA-QUARTIERS EVIAN - Le challenge des AQUA-QUARTIERS EVIAN devait être lancé à la suite d'une proposition d'une habitante faite avant la mise en place des comités de quartiers.

Les différents quartiers Evianais étaient invités à venir se mesurer sportivement et de manière festive, en équipes, les uns aux autres.

Faute de participants l'animation a été annulée.

*Convient 'il de la reconduire ?* Si les membres ne remettent pas en cause les animations et celle-ci, ils ne se sont pas sentis investis par le projet car ils n'en avaient pas discuté et auraient souhaité d'abord en discuter à l'occasion d'une réunion inter-comités par exemple.

➔ LA LETTRE AU PERE NOEL : le 4 décembre à la Maison des associations.

➔ LES FLOTTINS : du 9 décembre au 8 janvier.

**Une prochaine réunion du comité est envisagée pour la rentrée 2017. Un doodle a été envoyé par le comité.**